



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 3 avril 2023 à 19 h
8420, boulevard Lacordaire**

PRÉSENCES :

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement
Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville
Madame Angela Gentile, conseillère de la ville
Madame Suzanne De Larochellière, conseillère d'arrondissement
Madame Arij El Korbi, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Steve Beaudoin, Directeur d'arrondissement
Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

CA23 13 0076

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par Suzanne De Larochellière

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

Qu'à 19 h 2, la présente séance du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

CA23 13 0077

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Suzanne De Larochellière

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'arrondissement soit adopté avec l'ajout d'un item à la rubrique AFFAIRES NOUVELLES intitulé : « Motion de félicitations à l'équipe de patinage synchronisé Les Suprêmes Seniors du C.P.A. St-Léonard inc. pour avoir remporté la médaille d'or aux Championnats du monde 2023 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



CA23 13 0078

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 MARS 2023 À 13 H 30.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mars 2023 à 13 h 30, soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.03

CA23 13 0079

MOTION DE FÉLICITATIONS À L'ÉQUIPE DE PATINAGE SYNCHRONISÉ LES SUPRÊMES SENIORS DU C.P.A. ST-LÉONARD INC. POUR AVOIR REMPORTÉ LA MÉDAILLE D'OR AUX CHAMPIONNATS DU MONDE 2023.

ATTENDU QUE l'équipe Les Suprêmes Seniors du C.P.A. St-Léonard inc. revient de Lake Placid avec le titre de championne du monde de patinage synchronisé, ayant remporté l'or aux Championnats du monde ISU de patinage synchronisé 2023 au Olympic Center, aux États-Unis;

ATTENDU QUE ce championnat regroupait les 23 meilleures équipes du monde provenant de 19 pays;

ATTENDU QUE l'équipe a établi un nouveau record de pointage avec une note combinée au programme court et au programme libre de 240,98 points;

ATTENDU QU'elle obtient ce titre pour une deuxième année consécutive, ce qui est une excellente nouvelle pour le sport local et une première pour une équipe canadienne.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Michel Bissonnet, Angela Gentile, Arij El Korbi et Suzanne De Larochellière

et résolu :

Que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard offre ses plus chaleureuses et sincères félicitations à l'équipe de patinage synchronisé Les Suprêmes Seniors du C.P.A. St-Léonard inc. pour son couronnement, à titre de championne du monde, aux Championnats du monde ISU de patinage synchronisé 2023 et témoigne de sa reconnaissance et de sa fierté à toutes les patineuses, soit, Julia Bernardo, Anne-Claude Champagne, Loriana Cocca, Marie-Ève Comtois, Olivia Di Giandomenico, Rikako Fukase, Charlotte Grütter, Josephine Kawa, Audrey-Ann Lajeunesse, Audrey Landry, Dana Malowany, Lissa Anne McGaghey, Agathe Merlier, Alessia Polletta, Olivia Ronca, Simona Ronca, Minel Senses, Noora Solaranta et Emmakaisa Tikkinen, de même qu'à l'équipe d'entraîneurs, Marilyn Langlois, entraîneuse-chef, Pascal Denis et Amélie Brochu, à la gérante de l'équipe, Josie Di Ioia et au chaperon, Johanne Rossi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 8 le président d'assemblée ouvre la période de questions. Deux citoyens posent des questions. À 19 h 16, la période de questions est terminée.

CA23 13 0080

ADOPTION DU PLAN DE GESTION DU PATRIMOINE ARBORICOLE PUBLIC DE SAINT-LÉONARD (HIVER 2023).

Il est proposé par Suzanne De Larochellière

appuyé par Angela Gentile

et résolu :

D'adopter le plan de gestion du patrimoine arboricole public de Saint-Léonard (Hiver 2023).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.01 1239179001

CA23 13 0081

AUTORISER LE DÉPÔT DU PROJET « PROLONGEMENT DU RÉSEAU CYCLABLE DE LA RUE DE LISIEUX » DANS LE CADRE DU « FONDS POUR LE TRANSPORT ACTIF » DU « PROGRAMME PERMANENT POUR LE TRANSPORT EN COMMUN » DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'autoriser le dépôt du projet « Prolongement du réseau cyclable de la rue de Lisieux » dans le cadre du « Fonds pour le transport actif » du « Programme permanent pour le transport en commun » du gouvernement fédéral.

De confirmer l'engagement de l'arrondissement à respecter toutes les modalités du programme s'appliquant à lui et à payer sa part des coûts admissibles.

De mandater le directeur d'arrondissement pour représenter l'arrondissement et signer tous les documents nécessaires à cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.02 1239073002

CA23 13 0082

MOTION POUR RÉAFFIRMER L'ENGAGEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD À LUTTER CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE.

ATTENDU QUE des situations présumées de discrimination vécues à l'arrondissement de Saint-Léonard ainsi que des propos racistes tenus lors d'un atelier avec certains gestionnaires de l'arrondissement ont été rapportés dans les médias;

ATTENDU QUE la direction d'arrondissement a fait du respect de la personne, de la diversité, de l'équité et de l'inclusion une priorité depuis 2015;

ATTENDU QUE les efforts liés à l'embauche en matière de diversité ont généré d'excellents résultats alors que près de 39 % des employés de l'arrondissement font partie des minorités visibles et ethniques et qu'au cours des 4 derniers mois, 44 % des personnes embauchées par l'arrondissement étaient également issues des minorités visibles et ethniques, ce qui place Saint-Léonard au 2e rang sur 19 arrondissements;

ATTENDU QUE par le reflet de ces embauches, l'arrondissement de Saint-Léonard souhaite que la composition de ses équipes de travail soit le reflet de sa population;

ATTENDU QUE, depuis 2015, de nombreuses actions ont été entreprises, de façon préventive, pour s'assurer que les membres du personnel évoluent dans un milieu de travail sain, respectueux, harmonieux et exempt de harcèlement et de discrimination, dont :

- le déploiement d'une campagne de sensibilisation pour les membres du personnel portant spécifiquement sur le respect de la personne, incluant notamment le respect de la culture et des origines;
- l'inscription au Plan stratégique Saint-Léonard 2030 de l'action 101 : Promouvoir un environnement de travail inclusif et respectueux;
- la formation d'un comité Respect de la personne, diversité, équité et inclusion dont le mandat est de définir les moyens préventifs, les actions et les initiatives de l'arrondissement en la matière;
- la mise en oeuvre d'un premier plan d'action spécifique en matière de respect de la personne en 2021;
- les démarches avec le syndicat des cols bleus pour favoriser les échanges et la bonne entente, la tenue d'atelier sur le climat de travail et la mise en place de différents forums pour permettre aux membres du personnel de parler de ces enjeux;
- la tenue d'ateliers sur les communications en contexte interculturel durant la semaine Santé, sécurité et mieux-être (SSME) offerte aux membres du personnel de l'arrondissement en novembre de chaque année;
- l'envoi régulier de messages aux membres du personnel de la part du directeur d'arrondissement afin de contribuer à ramener le sujet de discussion à l'avant-plan et de rappeler ce qu'il faut faire si l'on est victime ou témoin de situations ou de propos racistes ou discriminatoires;
- dès la création du Bureau à la lutte contre le racisme et la discrimination systémique, une approche a été faite auprès de la commissaire, Bochra Manaï, afin d'entamer une démarche préventive et proactive dans l'arrondissement;
- l'embauche prochaine d'une personne stagiaire dont le travail sera dédié au respect, à la diversité, à l'équité et à l'inclusion afin d'appuyer les ressources humaines de l'arrondissement;
- la tenue d'ateliers de sensibilisation et de familiarisation, animés par la commissaire et une de ses employées, avec certains gestionnaires de l'arrondissement. Ces ateliers étaient des espaces d'apprentissage et de formation où l'animation recadrait les propos, mais où les participants étaient invités à nommer des enjeux de gestion afin d'identifier les malaises et les biais, qu'ils soient inconscients ou conscients. L'objectif était de prendre le pouls sur l'état réel de la situation et ensuite, de définir les actions qui permettront de régler les enjeux, d'accompagner les gestionnaires et de mieux gérer le risque;

ATTENDU QUE, depuis décembre 2022, toujours avec l'objectif de poursuivre ses actions préventives et proactives, l'arrondissement de Saint-Léonard a décidé d'entreprendre une démarche formelle avec le Bureau de la lutte contre le racisme et la discrimination systémique à Montréal et sa commissaire, Bochra Manaï, afin de co-crée avec les membres du personnel de tous les horizons et des différentes accréditations un plan d'action en RDÉI (respect, diversité, équité et inclusion) spécifique pour l'arrondissement en se basant sur le cycle de vie d'un employé;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Saint-Léonard, comme tous les arrondissements et services de la Ville de Montréal, est bien conscient des enjeux entourant le racisme et la discrimination systémique;

ATTENDU QUE, considérant l'importance des enjeux soulevés, le directeur de l'arrondissement a opté pour une approche préventive et proactive dans le traitement du racisme et de la discrimination systémique et c'est à ce titre que la collaboration avec le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques et l'équipe Diversité, Équité, Inclusion-Respect de la personne a été initiée et se poursuit actuellement;

ATTENDU QUE l'arrondissement appuie la Ville de Montréal dans sa volonté de créer un guichet unique pour faciliter et accélérer le processus de traitement des plaintes en la matière;

ATTENDU QUE l'arrondissement est conscient qu'en étant l'une des premières unités de la Ville à s'attaquer à cette problématique de front comme il le fait, il est attendu que des situations difficiles soient rapportées. Cela prouve l'efficacité de la démarche et ajoute à sa détermination de continuer à s'y attaquer.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Michel Bissonnet, Suzanne De Larochellière, Dominic Perri et Angela Gentile

et résolu :

Que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard déclare que le racisme et la discrimination, c'est tolérance zéro.

Que le conseil d'arrondissement appuie la direction d'arrondissement dans sa stratégie et dans son engagement à poursuivre sa lutte en ce sens à travers des actions précises, dont la création d'un plan d'action en respect, diversité, équité et inclusion, et encourage tous les membres du personnel à y participer.

Que le conseil d'arrondissement demande aux membres du personnel qui seraient victimes ou témoins de situations discriminatoires ou de propos racistes d'utiliser les ressources à leur disposition pour les dénoncer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15.01 1239381008

CA23 13 0083

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 5 400 \$ AU REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS POUR LE PROJET DE PATROUILLE DE SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE (PATROUILLE VERTE) POUR L'ANNÉE 2023.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Angela Gentile

et résolu :



D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 5 400 \$ au Regroupement des éco-quartiers pour le projet de patrouille de sensibilisation environnementale (Patrouille verte) pour l'année 2023.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1233385005

CA23 13 0084

OCTROI DE CONTRATS - SERVICE DE LOCATION DE DEUX (2) BALAIS ASPIRATEURS AVEC OPÉRATEURS ET D'UNE (1) CITERNE À EAU SANS OPÉRATEUR - DEMANDE DE PRIX NUMÉRO SLE-23-013 - LOTS 1 ET 2 : SERVICE DE LOCATION DE DEUX (2) BALAIS ASPIRATEURS AVEC OPÉRATEURS - 9208-1546 QUÉBEC INC. (BALAI-TECH PLUS) – 49 669,20 \$ - LOT 3 : SERVICE DE LOCATION D'UNE (1) CITERNE À EAU SANS OPÉRATEUR - BALAYE-PRO INC. – 8 968,05 \$ - 67 835,25 \$ (CONTRATS : 58 637,25 \$ + CONTINGENCES : 9 198,00 \$).

Il est proposé par Angela Gentile

appuyé par Suzanne De Larochellière

et résolu :

Pour le service de location de deux (2) balais aspirateurs avec opérateurs et d'une (1) citerne à eau sans opérateur, demande de prix numéro SLE-23-013, d'octroyer deux contrats aux plus bas soumissionnaires conformes pour chaque lots, selon les besoins et à la demande, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 58 637,25 \$ comme suit :

- à 9208-1546 QUÉBEC INC. (BALAI-TECH PLUS), pour le service de location de deux (2) balais aspirateurs avec opérateurs (lots 1 et 2), au montant maximal de 49 669,20 \$.

D'autoriser une dépense maximale pour les lots 1 et 2 de 56 567,70 \$, soit 49 669,20 \$, le prix de la soumission, augmenté de 6 898,50 \$, à titre de budget de contingences.

- à BALAYE-PRO INC., pour le service de location d'une (1) citerne sans opérateur (lot 3), au montant maximal de 8 68,05 \$.

D'autoriser une dépense maximale pour le lot 3 de 11 267,55 \$, soit 8 968,05 \$, le prix de la soumission, augmenté de 2 299,50 \$, à titre de budget de contingences.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1235202001

CA23 13 0085

APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE TOTALISANT 459 186,54 \$ AUX ORGANISMES DÉSIGNÉS POUR LES PROJETS ET LES MONTANTS INDIQUÉS EN REGARD DE CHACUN D'EUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRÉVENTION MONTRÉAL (2023-2025).

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Suzanne De Larochellière

et résolu :

D'approuver les projets de convention et d'accorder une aide financière totalisant 459 186,54 \$ aux organismes désignés pour les projets et les montants indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du programme Prévention Montréal (2023-2025), issu du Fonds diversité et inclusion pour enfants et familles vulnérables, du Programme d'intégration de milieu jeunesse, du Programme d'Action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine et du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes, pour l'année 2023. Cette somme est répartie comme suit :

Fonds diversité et inclusion sociale pour enfants et familles vulnérables :

ORGANISME	PROJET	AIDE FINANCIÈRE 2023
Amis du monde	Vue de loin (2e édition)	5 000 \$
Maison de jeunes de Saint-Léonard	Fête estivale des ados	5 500 \$
Naos jeunesse : la créativité en action!	Les passerELLES	9 283 \$
Maison de jeunes de Saint-Léonard	Animation au Skatepark	11 014 \$
Gestion Multisports St-Léonard	Initiation sportive	11 150 \$
Société québécoise de spéléologie	Accès jeunesse à la caverne de Saint-Léonard	11 263 \$
Concertation en petite enfance de St-Léonard	Sac de transition (préparation à l'entrée à la maternelle)	15 000 \$
Maison de la famille de Saint-Léonard	Bambineries animées	20 624 \$
Maison de la famille de Saint-Léonard	MDFSL Après l'école (aide aux devoirs 6-11 ans)	27 137 \$
TOTAL :		115 971 \$

Programme d'intégration de milieu jeunesse :

ORGANISME	PROJET	AIDE FINANCIÈRE 2023
Maison de jeunes de Saint-Léonard	Soutien aux devoirs à la bibliothèque pour les 12-17 ans	1 565 \$
Gestion Multisports St-Léonard	Formation Diplôme et aptitudes aux fonctions d'animateur	4 082 \$



ORGANISME	PROJET	AIDE FINANCIÈRE 2023
Les YMCA du Québec	La Zone 16-30 Saint-Léonard	4 692 \$
Gestion Multisports St-Léonard	Activités sportives et tournoi 2022-2023	8 856 \$
TOTAL :		19 195 \$

Programme d'Action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine :

ORGANISME	PROJET	AIDE FINANCIÈRE 2023
Concertation Saint-Léonard	Saint-Léonard pour tou.tes	56 591 \$

Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes :

ORGANISME	PROJET	AIDE FINANCIÈRE 2023
Bureau associatif pour la diversité et la réinsertion	Comprendre pour mieux accompagner mon ado!	14 878,00
Collectif jeunesse de Saint-Léonard	Soutien, accompagnement et formation des organismes du milieu pour la prévention de la violence commise et subie chez les jeunes	20 500,00 \$
Bureau associatif pour la diversité et la réinsertion	Les arts martiaux - Outils de prévention et d'intervention	25 520,00 \$
Maison de jeunes de Saint-Léonard	Intervenant jeunesse en Maison de jeunes	27 652,40 \$
Projet ado communautaire en travail de rue	Travail de rue St-Léonard	30 046,24 \$
Maison de jeunes de Saint-Léonard	Intervention de milieu jeunesse	35 617,90 \$
Club basketball St-Léonard	Évasion 2,0	36 322,50 \$
Collectif jeunesse de Saint-Léonard	Implantation HUB social - table d'intervention intersectorielle	76 892,50 \$
TOTAL :		267 429,54 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1238717004

CA23 13 0086

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE TOTALISANT 90 000 \$ AUX ORGANISMES SPORTIFS DE L'ARRONDISSEMENT POUR LA RÉALISATION DE LA PROGRAMMATION SPORTIVE DE L'ANNÉE 2023.

Il est proposé par Suzanne De Larochellière

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière totalisant 90 000 \$ aux organismes sportifs de l'arrondissement pour la réalisation de la programmation sportive de l'année 2023. Cette somme est répartie comme suit :

ORGANISME	AIDE FINANCIÈRE 2023
Centre sportif Ludus	1 054,85 \$
Corporation de football junior de St-Léonard inc.	1 582,28 \$
Club d'athlétisme et de marche de St-Léonard	1 678,17 \$
Académie de karaté Shotokan à Saint-Léonard	2 109,70 \$
Association de cheerleading de Saint-Léonard	4 104,71 \$
Club de judo Saint-Léonard	4 363,25 \$
Club basketball St-Léonard	6 618,41 \$
Association du hockey mineur St-Léonard inc.	10 932,09 \$
C.P.A. St-Léonard inc.	11 027,99 \$
Association de baseball St-Léonard	21 528,55 \$
Association du soccer de St-Léonard (A.S.S.L.) inc.	25 000,00 \$
TOTAL	90 000,00 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1238717005

CA23 13 0087

DÉPÔT DES RAPPORTS FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 31 JANVIER 2023.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Angela Gentile

et résolu :



De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources financières pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1239956001

CA23 13 0088

DÉPÔT DU RAPPORT FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 28 FÉVRIER 2023.

Il est proposé par Angela Gentile

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport faisant état des décisions déléguées en matière de ressources humaines pour la période du 1^{er} au 28 février 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1237335003

CA23 13 0089

AUTORISER UNE AFFECTATION DE SURPLUS DE 24 000 \$ AFIN DE FINANCER DES BESOINS ADDITIONNELS DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS PRINTANIÈRES 2023 DE NETTOYAGE DES RUES, DES TROTTOIRS ET DES ESPACES PUBLICS.

Il est proposé par Angela Gentile

appuyé par Suzanne De Larochellière

et résolu :

D'autoriser une affectation de surplus de 24 000 \$ afin de financer des besoins additionnels dans le cadre des opérations printanières 2023 de nettoyage des rues, des trottoirs et des espaces publics.

D'affecter cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1235057005

CA23 13 0090

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT NUMÉRO 2274-2 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2023) (2274) AFIN DE MODIFIER UNE DISPOSITION RELATIVE À LA BIBLIOTHÈQUE.

Avis de motion est donné par madame la conseillère Angela Gentile de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, du règlement 2274-2 intitulé : Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2023) (2274) afin de modifier une disposition relative à la bibliothèque.

40.01 1233022006

CA23 13 0091

PRÉSENTATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) NUMÉRO 2023-03 - AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL - 8240, RUE LAFERTÉ - LOT NUMÉRO 1 334 000 DU CADASTRE DU QUÉBEC - DISTRICT SAINT-LÉONARD-EST.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 8 mars 2023.

Il est proposé par Angela Gentile

appuyé par Michel Bissonnet, Arij El Korbi, Suzanne De Larocheillère et Dominic Perri

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2023-03 visant l'agrandissement d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé au 8240, rue Laferté, lot numéro 1 334 000 du cadastre du Québec, dans la zone H10-29, constitué des plans estampillés en date du 23 février 2023 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et accompagnant la demande de permis numéro 3003251537.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1239073004

CA23 13 0092

PRÉSENTATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) NUMÉRO 2022-23 - CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL - 8760, RUE MARJOLAINE - LOT NUMÉRO 1 332 077 DU CADASTRE DU QUÉBEC - DISTRICT SAINT-LÉONARD-OUEST.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 8 mars 2023.

Il est proposé par Suzanne De Larocheillère

appuyé par Dominic Perri

et résolu :



D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2022-23 visant la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé au 8760, rue Marjolaine, lot numéro 1 332 077 du cadastre du Québec, dans la zone H07-16, constitué des plans estampillés en date du 23 février 2023 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et accompagnant la demande de permis numéro 3003223096.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1239073003

CA23 13 0093

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 8 MARS 2023.

Il est proposé par Suzanne De Larochellière

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 8 mars 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.01 1233385003

CA23 13 0094

LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Angela Gentile

et résolu :

Qu'à 19 h 45, la présente séance du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} mai 2023.

Arrondissement de Saint-Léonard

Michel Bissonnet
Maire d'arrondissement

Me Guylaine Champoux
Secrétaire d'arrondissement

Le 3 avril 2023